Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Communiqué de presse
Besançon, le 13 Novembre 2018

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA PREFECTURE ET L'UNIVERSITE

Evaluation de l'expérimentation du dispositif « Police de sécurité du quotidien »

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs, M. Benoit DESFERET, Directeur départemental de la Sécurité publique du Doubs et M. Jacques BAHI, Président de l'université de Franche-Comté ont signé ce jour, une convention de partenariat visant la mise en œuvre d'une étude d'évaluation des différents acteurs impliqués dans la coproduction de la sécurité au quotidien (police, municipalité, commerçants...) au sein du quartier de Planoise.

Lancé en février dernier par le gouvernement, le dispositif « Police de sécurité au quotidien » permet à plusieurs quartiers prioritaires de bénéficier d'actions renforcées visant à améliorer la sécurité. Le quartier Planoise à Besançon fait partie des 15 premiers secteurs qui expérimentent ce dispositif dit "des quartiers de reconquête prioritaire".

Afin d'évaluer cette expérimentation et dans le cadre de cette convention, des étudiants du laboratoire de sociologie et d'anthropologie (Lasa) de l'Université de Franche-Comté conduiront une étude. Cette évaluation débutera début 2019 pour une durée de deux ans. Elle permettra d'étudier la mobilisation des compétences et les capacités d'ajustement réciproque des acteurs du public (police, secours, municipalité...) et du privé (commerçants, associations, ...) du quartier de Planoise face à des situations relevant de la sécurité au quotidien.

Elle se traduira par des rencontres, échanges et réponses à des sondages. Un groupe de réflexion comprenant des policiers, des acteurs locaux (élus, associatifs, riverains du quartier...), se retrouvera chaque semestre afin de faire le point sur la mise en œuvre de la politique de sécurité au quotidien dans le quartier de Planoise et d'évaluer ainsi la mise en œuvre du dispositif.

Les résultats de cette étude seront restitués et permettront de concevoir des fiches action à destination des différents acteurs concernés pour les accompagner dans de nouvelles pratiques professionnelles.

Contacts presse:
Université de Franche-Comté : Marie RÉAUX/Pauline BELTZ – 03 81 66 58 11/58 87
Préfecture du Doubs : Corinne LAMARCHE – 03 81 25 10 67